

FICHE ACTION

POEC « Agent de Service Hospitalier »

Dates :	Du 11 avril au 30 juin 2023
Durée du parcours :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 280 heures de formation dont 28 h certification PRAP 2S¹ et 12 h de certification SST². ➤ 70 heures de stage en entreprise ➤ 42 heures / code de la route (candidats le souhaitant)
Public :	Tout public âgé de plus de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.
Prérequis :	<p>Pas de prérequis mais, pour réussir son projet professionnel, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A l'intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne ➤ Est capable de comprendre, de s'exprimer, de structurer ses interventions orales et ses écrits et de les argumenter en français, ➤ Présente des capacités d'attention et de concentration
Positionnement :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les connaissances : Mathématiques, Français (écrit et oral), informatique ➤ Les attitudes par rapport à l'apprentissage : Test VAK (Visuel, Auditif ou Kinesthésique) ➤ Les capacités cognitives : Raisonnement et logique ➤ Les capacités comportementales : Test sur le développement durable et Savoir Agir en Situation (en collectif)
Objectifs :	<p>« Les agents des services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des personnes. »³. Le rôle des agents de service hospitalier est de participer au confort et au bien-être des résidents en leur offrant un environnement propre et sain. Ils sont souvent une source d'information sur l'état de la personne étant les premiers à entrer dans la chambre des résidents en début de journée. Les ASH sont des acteurs ainsi incontournables dans le travail d'équipe.</p>
Réunion d'information collective :	<p>Sur inscription, présence à l'une des réunions proposées après prescription dans les locaux de 3ie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 09 mars 2023 de 10h à 12h ➤ 23 mars de 10h à 12h <p>Déroulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des partenaires : OPCO Santé, Pôle Emploi, Employeurs ➤ Présentation de la formation ➤ Sensibilisation au secteur : Escape Game / Positionnement

¹ PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le Sanitaire et Social





² SST : Sauveteur Secouriste du Travail

³ Décret du 18/04/89

<p>Programme et de contenu formation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Module 1 : Connaissance de l'environnement de travail (56h) <ul style="list-style-type: none"> - Découverte du secteur sanitaire, social, et médico-social, ses métiers et filières professionnelles - Connaissance des publics accueillis et bases de la posture professionnelle de l'agent de service ➤ Module 2 : Hygiène et Sécurité (42h) <ul style="list-style-type: none"> - Les principes de règles d'hygiène générale - Sécurité et ergonomie : les fondamentaux ➤ Module 3 : Participation à l'activité hôtelière et à la gestion des produits (42h) <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les tâches liées au service de restauration - Assurer la distribution et le rangement du linge - Gérer les stocks ➤ Module 4 : Communication et travail en équipe (42h) <ul style="list-style-type: none"> - Posture relationnelle vis-à-vis des personnes accompagnées - Se situer en tant qu'ASH au sein d'une équipe pluridisciplinaire ➤ Module 5 : Compétences transverses (84h+42h code de la route) <ul style="list-style-type: none"> - Valider son projet professionnel (Personnalisation du parcours en fonction du niveau d'entrée) // Code de la route ou Permis de conduire et compétences clé - Développer les compétences clés (Personnalisation du parcours en fonction du niveau d'entrée) // Valider son projet professionnel et Code de la route ou Permis de conduire - SST - PRAP 2S - Code de la route ou Permis de conduire (Personnalisation du parcours en fonction du niveau d'entrée) // Validation du projet professionnel et compétences clé ➤ Module 6 : Droit du travail et suite de parcours (14h) <ul style="list-style-type: none"> - Droit du travail - POEC ASH : et après ?
---	--



<p>Lieu & Horaires :</p>	<p>→ La formation théorique se déroule en présentiel dans les locaux de 3ie situés au 95 rue Ernest Renan – 33000 Bordeaux (au sein de l’EHPAD Terre-Nègre). → Toutefois, des séances en distanciel (avec l’outil Teams) restent possibles en fonction du contexte sanitaire. → Le centre de formation est situé à 5 minutes à pied de l’arrêt « Barrière du Médoc » de la ligne D du tram et de la ligne 9 du bus. Le stationnement est possible dans les rues avoisinantes. → Les regroupements en centre se déroulent généralement de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 soit 7h/jour. → Les horaires de la formation pratique sont déterminées par les sites qualifiants dans le respect du Code du Travail et de la Convention collective applicable.</p>
<p>Modalités et moyens mis en œuvre :</p>	<p>→ Modalités & méthodes pédagogiques prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pédagogie est basée sur l’alternance entre la théorie et la pratique. ▪ La formation théorique est assurée en présentiel de manière discontinue. Et/ou en distanciel (avec l’outil Teams). ▪ Les techniques d’animation utilisées varient selon le formateur et les contenus abordés : participation active et interactions, retour d’expérience, ateliers de mise en situation et de pratique, gestes techniques ou professionnels, études de cas, exposés, travaux dirigés, vidéo, accompagnement individuel ... <p>→ Moyens techniques et matériel prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents espaces sont à la disposition des apprenants et formateurs : salles de cours de différentes capacités, salle d’atelier pratique équipée de matériel pédagogiques divers (2 lits médicalisés, fauteuils roulants, lève-personne, canne, draps de glisse, couverts adaptés, simulateur de vieillissement, Kit UV lavage de mains, instruments de mesure des constantes, mannequins...), cuisine pédagogique, salles d’eau, chambre type domicile, espace de restauration équipé de micro-ondes et d’une bouilloire ; ▪ Les supports pédagogiques proposés sont variés : photocopiés, diffusion de diaporamas, films et vidéos en lien avec le secteur médico-social, protocoles types, articles de presse, photos, ... <p>→ Moyens humains prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La formation est assurée par une équipe pluridisciplinaire de formateurs (permanents et vacataires) dotés d’une expérience professionnelle significative dans le secteur médico-social, sanitaire ou social, et/ou titulaires des diplômes exigés pour dispenser cette formation ; ▪ La liste complète des différents formateurs avec la mention de leur diplôme et de leur qualité est disponible dans le livret d’accueil ; ▪ Directrice - Référente handicap & référente Covid-19 : Madame Florence CONNANGLE ▪ Coordinatrice pédagogique & formatrice : Madame Catherine FUDAL ▪ Référente de l’action : Aude FERDY ▪ Référente d’antenne & référente sociale : Madame Emmanuelle SERRA ▪ Assistante administrative & RH : Kathleene FABRONI

<p>Accessibilité de la formation</p>	<p> 3ie est référencé Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) pour l'accueil des stagiaires en situation de handicap. Un membre de l'équipe de 3ie est désigné référent handicap et accompagne tout candidat en situation d'handicap. Le centre de formation est accessible par les personnes à mobilité réduite (ascenseur).</p>
<p>Nous contacter</p>	<p>3ie 95 rue Ernest Renan 33000 Bordeaux</p> <hr/> <p>Florence CONNANGLE / Directrice & référente handicap f.connangle@pole-3ie.fr Catherine FUDAL / Coordinatrice pédagogique & formatrice c.fudal@pole-3ie.fr Emmanuelle SERRA / Référente d'antenne & référente sociale e.serra@pole-3ie.fr Kathleene FABRONI / Agent administratif & assistante RH contact@pole-3ie.fr</p> <hr/> <p> 05 35 54 74 80 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.</p>
<p>Nous suivre sur les réseaux !</p>	<p>Suivez-nous sur   Facebook @3ie- Centre de formation medico social Instagram @3ie_bordeaux_officiel</p>

